

En propos liminaire, au sujet de la prime aux agents (quelques semaines avant l'échéance présidentielle) qualifiée de "primette" compte tenu du faible montant alloué aux agents, la directrice a estimé qu'il ne s'agissait pas d'une « primette » mais d'un effort significatif de 16 millions d'euros qui a le mérite d'exister. Selon elle, 250 euros ça n'est pas si symbolique que ça pour les agents C. La direction souligne que ce n'était pas une obligation; il s'agissait d'une façon de contourner le gel du point d'indice et d'illustrer la volonté de reconnaissance du DG dont les marges de manœuvre sont très limitées.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, si la prime versée en décembre 2021 aux agents A (120€), B (170€) et C (250€) constitue une toute petite avancée, nous sommes bien loin du compte de ce que nous sommes en droit d'exiger en matière indemnitaire, en matière de qualification et d'amélioration des conditions de vie au travail.

S'agissant des 35 000 euros, alloués dans le cadre du projet d'amélioration des conditions de vie au travail des agents (volet 2 du protocole), la Direction a mis en place une Balf dédiée, active du 15 novembre au 20 décembre, pour recueillir les idées des agents. La Direction précise, par ailleurs, que les organisations syndicales seront pleinement associées à la démarche: à la fermeture de la Balf dédiée, les représentants du personnel auront accès à l'ensemble des propositions des agents et un groupe de travail sera ensuite constitué dans la 2^e quinzaine de janvier 2022, pour faire émerger quelques projets.

Elle prévoit une rallonge du budget au cas où de projet intéressant.

Le projet final sera soumis au vote des OS, la direction insiste sur la nécessité d'aboutissement d'un projet, car en cas d'échec des négociations, le budget alloué à la Dircofi serait perdu.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, la mise en place d'une Balf dédiée à laquelle les représentants des personnels n'auront pas accès ne garantit ni la transparence ni l'association telle que le souhaitait la Direction Générale lors de la signature du fameux protocole. C'est pourquoi **Solidaires Finances Publiques** invite les agents à mettre la balf de la section locale **Solidaires Finances Publiques** en copie de leurs messages.

En 2022, la Direction envisage de mettre en place une autre démarche de budget participatif pour une enveloppe à hauteur de 1% du budget (soit un peu plus de 10 000 euros).

Les agents seront appelés à nouveau à s'exprimer sur des besoins collectifs afin d'améliorer les conditions de vie au travail.

Sur le recrutement d'un contractuel pour la fonction d'assistant de prévention, la Direction estime qu'elle a saisi l'opportunité qui lui était offerte de recruter un contractuel bien mieux profilé pour ce poste spécifique qu'un cadre A (vérificateur ou agent de direction).

La directrice précise qu'elle ne compte pas en faire un mode de gestion, il s'agissait d'un effet de conjoncture.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, le recrutement par concours doit rester la règle et les contractuels ne bénéficient pas des mêmes droits et garanties.

Toute idée de précarité doit être combattue.

Par ailleurs, il est à noter que la Direction n'a pas réellement cherché à pourvoir ce poste lors du dernier mouvement de mutation!

Interpellée par votre section locale **Solidaires Finances Publiques** sur la création d'un pôle national de CSP des particuliers à Béthune en septembre 2022, la directrice annonce que la création de ce pôle n'impactera pas les services de la DIRCOFI. L'objectif de ce pôle étant du CSP de masse, il serait composé essentiellement de contrôleurs.

Solidaires Finances Publiques précise que ce sont 5 pôles nationaux de ce type qui seront créés d'ici 2024 et que chaque pôle sera au total composé d'une quarantaine d'agents (A – B et C) encadrés par un Afipa et IP (cf note du 6 septembre 2021 de Frédéric Ianucci, chef du service SJCF).

1) Transfert du PIP en direction

A l'ordre du jour de ce CTL, le transfert du Pôle Interrégional de Programmation à la direction prévu au plus tard le 2 janvier 2022.

La direction explique que l'objectif était de rapprocher le PIP des IDIV experts; le travail réalisé par ce pôle étant très différent du travail réalisé au sein de la BEP, puisqu'il s'agit d'un travail d'analystes nécessitant une technicité et des compétences informatiques particulières; il était naturel de rapprocher l'équipe du PIP de la Div 6.

Elle annonce toutefois, qu'il ne s'agit pas de créer une nouvelle structure; cependant les agents souhaitant intégrer le PIP à l'avenir devront déposer une demande de mutation en direction et devront faire valoir de solides compétences en informatique.

En matière d'ergonomie, les travaux ont été réalisés en Direction afin d'accueillir les 3 agents du PIP dans un bureau de 21m²; les 4 agents de Direction impactés par ces modifications, auront désormais une surface de bureaux de 24m².

Au regard de l'importance que prend la MRV (objectif d'une programmation à hauteur de 50%), Solidaires Finances Publique s'interroge sur la surface allouée au PIP en direction, notamment en cas d'agrandissement de ce pôle.

L'installation du PIP en direction a pour conséquence de libérer de l'espace au profit de la BEP, cet espace servira à desserrer l'espace de travail des agents.

S'agissant du régime indemnitaire, il n'y aura pas de changement pour les agents. En effet, selon une note confidentielle de la DG de 2018, dont quelques extraits ont été lus en séance, le régime indemnitaire est le même quel que soit l'endroit où se situe le PIP (Direction ou BEP).

Ainsi la Direction sort de sa manche une note dite...confidentielle qui ne peut donc être communiquée.

La direction assure que les agents n'auront aucune perte de rémunération, celle-ci étant identique pour tous les PIP de France.

Solidaires Finances Publiques déplore le manque d'informations transmises aux représentants des personnels et s'interroge sur le flou qui entoure les raisons de cette restructuration (qui ne dit pas son nom).

Au-delà d'un manque de transparence qui porte à mal le dialogue social, la méthode choisie reste contestable et interroge à nouveau sur le devenir du service de la programmation et de ses agents. Par ailleurs, la Direction effectue des changements qui ne seront certainement pas anodins et ne fait pas évoluer son tableau des emplois (Tagerfip).

Force est de constater que les questions de vos représentants **Solidaires Finances Publiques** ont suscité agacement voire énervement, pour ne pas dire agressivité!

Ce point était soumis au vote des représentants des personnels.

Solidaires Finances Publiques: CONTRE

CGT Finances Publiques: ABSTENTION

2) Bilan de campagne des entretiens professionnels

S'agissant du bilan de la campagne d'entretien individuel à l'ordre du jour, la direction informe que sur les 3 recours auprès de l'autorité hiérarchique, un seul recours a été partiellement corrigé. L'AH n'ayant pas donné suite aux 2 autres recours. Aucun des 3 recours n'a donné lieu à recours en CAPL.

La direction constate une distanciation par rapport à l'évaluation, notamment du fait que cette dernière n'a plus d'impact financier depuis plusieurs années; et fait observer que les agents sont majoritairement très bons ou excellents. Elle soutient que les chefs de services informent les agents des possibilités qui leur sont offertes pour contester, le cas échéant, leur évaluation.

A la demande de Solidaires, le service RH informe qu'une dizaine d'agents ont refusé l'entretien.

Solidaires Finances Publiques ne partage pas l'analyse effectuée par la Direction.

Il appartient à la Direction de mieux informer les agents de l'importance de la notation (profil croix et appréciations littérales) et d'accepter que la demande de révision de la notation constitue un acte normal dans la vie administrative des agents. Ces derniers ne sont guère encouragés dans cette démarche, et ne sont pas davantage informés des conséquences de la notation en matière de rémunération avec la mise en place du RIFSEEP et en matière de mobilité avec le développement des postes à profil..

3) Campagne de DUERP / PAP

Solidaires Finances Publiques a, de nouveau, alerté la direction sur l'augmentation des risques psycho-sociaux (RPS), principal indicateur à la Dircofi Nord.

Si pour la direction, les risques émotionnels sont inhérents aux métiers exercés à la DGFIP et qu'on ne peut pas faire grand chose sur cet indicateur, **Solidaires Finances Publiques** s'inscrit en faux et tient à rappeler que les agents expriment des exigences accrues au travail et du stress liés à la réalisation d'objectifs importants dans des délais contraints.

Sur ces points, il est à noter que les exigences au travail et la charge de travail sont de la responsabilité de la Direction. Votre section **Solidaires Finances Publiques** n'a cessé de dénoncer depuis 2019 la politique mise en place à la dircofi nord (csp d'appropriation, 3953, défiance...).

C'est donc sans surprise que **Solidaires Finances Publiques** a dénoncé le manque d'ambitions du Plan d'Action Prioritaire (PAP) de la Direction.

Avec près de 40% de RPS et un PAP pas à la hauteur, la Dircofi nord ne pouvait qu'obtenir un vote "contre" de la part de Solidaires Finances au CHSCT du Nord.

La direction a présenté le nouvel assistant prévention (AP), en vantant les qualités du recrutement contractuel, nécessitant un profil particulier, que la directrice souhaite circonscrit à des missions très particulières.

Ce mode de recrutement permet à la Direction d'avoir « un engagement moral sur un délai de séjour ». Par ailleurs, il a été annoncé que le nouvel AP passera dans les services lors de la prochaine campagne DUERP pour apprécier les environnements de travail et aider agents et chefs de service à bien exprimer un risque et non pas une gêne.

Ceci permettra notamment de mieux définir les risques pour les DUERP à venir.

Interpellée par Solidaires au sujet des fiches de signalement pas toujours rédigées par les agents victimes d'agression, la direction s'engage à rappeler les consignes de sécurité à travers une note en cours de rédaction.

4) Sur le point immobilier

Concernant les travaux de rénovations sur les sites de Rouen, de Soissons, d'Alençon et de Valenciennes la direction assure qu'elle communique régulièrement auprès des sites concernés sur l'avancement des travaux et leur impact sur la vie professionnelle des agents.

Les frais de restauration des collègues du site de Rouen seront pris en charge par la direction, suite à la fermeture du restaurant administratif, sur présentation de justificatifs. Le déménagement sera assuré par l'entreprise responsable des travaux.

Pour **Solidaires Finances Publiques**, mieux que d'informer les agents sur le déroulement des travaux, il appartient à la Direction de veiller à la bonne installation de ses agents et de tenir compte des difficultés que peuvent générer de tels travaux.

Solidaires Finances Publiques rappelle également que le remboursement des frais de repas est forfaitaire et doit le demeurer!

Questions diverses

En réponse à l'interrogation suscitée par l'étendue du contrôle interne subit par quelques agents, la direction informe que des abus ont été constatés suite à la consultation abusive des applications de la DGFIP; ces quelques agents se sont exposés à des sanctions disciplinaires.

Au sujet du plafond du CET ramené exceptionnellement à 70 jours en 2020; la Direction assure que ce plafond sera maintenu en 2021.